

DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

Après-midi du mardi 09 décembre, 185 personnes, instituteurs du secteur de recrutement des 2 collèges, professeurs et parents des 2 collèges, élus de Camaret.

Organisation de cette première demi-journée en plénière pour faire un diagnostic partagé de l'école, la deuxième demi-journée, celle du samedi matin devant être consacrée au travail en 4 ateliers, puisque 4 thèmes avaient été retenus d'après les choix des 2 conseils d'administration des 2 collèges et de la liste proposée par l'IEN, devant déboucher chacun sur une proposition.

L'animateur commence par préciser la démarche dans le temps et lance la discussion en fournissant des précisions et en recadrant régulièrement. Quelques remarques sont à relever :

- Cette réflexion ne peut être menée au moment où le risque de fermeture pèse sur un certain nombre d'établissements
- Certains veulent profiter de ce débat pour se faire entendre
- Une inquiétude quant à l'accueil des 2 ans
- Pourquoi débattre alors que les politiques veulent 'dégrossir' l'administration tandis que l'école veut plus de moyens
- Qu'est ce que l'on attend de l'école ?
 - ☞ Préparer les enfants à ce qui se passe à l'extérieur, les préparer à la réalité, aujourd'hui il y a un décalage
 - ☞ La musique, les arts, c'est de la culture générale qui doit avoir sa place à l'école, ce doit être le rôle de l'état
 - ☞ Que les élèves aient un contact avec le monde extérieur, un rapport avec le monde de l'artisanat
 - ☞ Aider les élèves à devenir des citoyens
 - ☞ Une ouverture de l'école
 - ☞ L'enseignement doit aller vers le monde des professionnels
 - ☞ L'école doit donner sa chance à tous
 - ☞ La réussite de tous les élèves, craintes quant à la décentralisation, aux moyens accordés à l'école
 - ☞ La prévention est un investissement
 - ☞ Est-ce que l'école doit tout prendre en charge ?
 - ☞ Un retour à l'instruction civique
 - ☞ L'état doit être le garant de l'égalité
 - ☞ Des établissements à taille humaine
 - ☞ La reconnaissance des enseignants
 - ☞ L'accueil des handicapés, et donc des moyens d'accompagnement en personnel
- Pourquoi débattre ici aujourd'hui, au moment où les politiques veulent 'dégraisser' l'administration alors que l'école veut plus de moyens
- L'école doit-elle être rentable ?
- Comment prendre en compte dans le service des enseignants les extras qu'ils font en plus, réunions, rencontres ...
- Quelle Réduction du Temps de Travail ?
- Quels rythmes scolaires ? La semaine de 4 jours serait plutôt favorable aux enfants, à en croire les parents
- Violence à l'école ou plutôt ici non-respect. Or le respect s'apprend à la maison
- Démobilisation des parents
- L'école doit elle être rentable ?
- Le problème de la responsabilité civile / pénale des enseignants dans leurs activités
- Quelle qualité de la formation dans les IUFM ?

Au cours de l'après-midi et avant la restitution a été dressée une liste de ce qui va et de ce qui ne va pas :

1. Ce qui va :
 - L'accueil des 2 ans
 - Les enseignants font leur travail
2. Ce qui ne va pas
 - L'école ne prépare pas à la réalité
 - L'enseignement est trop théorique
 - Les moyens diffèrent selon les écoles, les communes, les départements, les régions
 - L'école manque de moyens pour obtenir un meilleur fonctionnement
 - pour les élèves en difficulté il faut plus de moyens financiers et en personnels

- Les conditions de travail des enseignants sont de + en + difficiles dans les écoles les directeurs ne sont pas déchargés des enfants en difficulté
- Problème des effectifs des classes
- Non-réalisation d'établissements à taille humaine
- Les résultats des élèves étant trop bons entraîneraient des retraits de moyens
- Pas assez d'instruction civique
- Il manque un lycée en presqu'île
- Risque de fermeture du collège de Camaret
- Pas d'intéressement financier à la mobilité des enseignants
- Problème des enfants handicapés : il manque des moyens pour les accueillir dans une classe normale
- Absence des parents dans la mise en place des programmes
- Niveau de responsabilité des enseignants, des directeurs, des maires ?
- La formation des enseignants à l'IUFM est trop courte compte tenu de l'importance du métier
- Suppression des établissements en milieu rural au profit du milieu urbain

Débat national sur l'avenir de l'école – Thème n° 03

Collège Alain de Crozon

Samedi 13 décembre 2003 de 9h00 à 12h00

Question 03 – Vers quel type d'égalité l'école doit-elle tendre ?

Animateur : Dr Pasquier – Médecin scolaire

Rapporteur : JM Van-Goethem – Parent d'élèves

Nombre de participants : 8 personnes

Tout d'abord, nous avons essayé de savoir ce que l'on entendait par égalité. Devait-on comprendre égalité des chances, égalité de moyens, égalité de compétences, égalité devant la santé ou l'administration ?

L'égalité de compétences ne peut pas être réelle puisque nous sommes inégaux et que la société est inégale. Nous avons posé la question **quelle égalité pour quelle société** ? La société est très inégalitaire, doit-on dans un tel contexte souhaiter un système scolaire égalitaire à outrance qui 'lâchera' ensuite les enfants dans une société dans laquelle nous sommes confrontés à des inégalités permanentes, la première étant une inégalité de fait entre les hommes. Que dire de l'égalité de compétences si on aborde le problème de l'accueil des handicapés ? Pour nous, cet accueil souffre de problèmes de structures insuffisamment 'humaines' et proches des familles, mais aussi, quand ces structures existent, de problèmes de place. Ceux-ci engendrent des affectations ou des accueils par défaut respectant rarement le choix des familles. Pour cet aspect, il nous est apparu important, plutôt que de chercher l'égalité, de **valoriser la dignité de tous et le respect des compétences de chacun**. Ainsi, il faudrait respecter les choix et les possibilités de chaque élève tant en cas de handicap qu'en terme de compétences intellectuelles.

L'égalité des moyens est également un problème d'égalité géographique. On constate une disparité flagrante des moyens disponibles pour les structures urbaines par rapport aux structures rurales. Même si ces structures requièrent des moyens financiers importants, le sentiment est que l'élève en milieu rural dispose de moins de moyens que l'élève en milieu urbain. Nous constatons parfois des écarts de délai importants entre la mise à disposition d'installations adéquates en milieu rural par rapport à l'environnement urbain. Le traitement des établissements éloignés des villes passe souvent après le traitement des problèmes urbains. Nous soulevons ici le problème de **l'aménagement du territoire** qui nous semble, malgré beaucoup de bonnes intentions affichées, inégalitaire entre la ville et la campagne. Dans le domaine des inégalités de moyens, nous soulignons ici l'inégalité de fonctionnement des collectivités régionales ou locales qui ne traitent pas tous les élèves de la même manière (ici les transports, là-bas les livres, ...). L'égalité en ce domaine devrait répondre à une charte minimale visant un traitement plus indépendant des politiques locales. Cet aspect pourrait être exacerbé dans le cas de délocalisation non préparée qui ressemblerait plus à une déréglementation plutôt qu'à une amélioration de l'efficacité décisionnelle.

Concernant l'égalité devant la santé, nous pensons que les inégalités viennent souvent également du milieu social et sont aggravées par les situations précaires de plus en plus souvent rencontrées. Nous reviendrons sur une manière de traiter cet aspect des inégalités dans le cadre scolaire.

Concernant l'égalité des chances, nous pensons que l'orientation souffre de plusieurs aspects handicapants :

- Premièrement, un cloisonnement important qui, malgré des possibilités théoriques, enferme souvent les élèves dans une filière particulière tant du point de vue contenu que du point de vue durée ou aboutissement. Nous manquons donc souvent de pont entre les filières.
- Ensuite, la valorisation des filières techniques courtes. Très souvent celles-ci sont des sorties plus ou moins obligatoires fortement conseillées, voire imposées, aux élèves. Les profils techniques suivent d'ailleurs souvent les possibilités techniques et structurelles des établissements locaux d'accueil plutôt qu'un projet de vie construit. Ceci se traduit d'ailleurs souvent en terme de sortie du système scolaire plutôt qu'en terme d'entrée dans la vie active; sur les brochures d'orientation, la symbolique est d'ailleurs très marquée montrant la voie principale et les élagages possibles tout du long du cursus scolaire. Le choix du technique et/ou des filières professionnelles se fait souvent par défaut et non par choix. **Nous pourrions dans ce domaine favoriser les activités manuelles tout du long du cursus scolaire.**

Toujours dans le domaine d'égalité de chances, nous pensons qu'il faut développer des conditions favorables au raccrochement, le plus rapidement possible, des élèves en difficultés, en reconnaissant ces difficultés sans les nier jusqu'à ce qu'il soit trop tard. Dans certains cas, les classes à effectifs peu chargés peuvent sûrement permettre de mieux s'occuper des élèves en situation délicate, en chargeant '**volontairement**' des classes qui fonctionnent **réellement** sans problème. C'est toutefois un équilibre difficile à maintenir et qui ne doit pas se faire au détriment des moyens mis à disposition pour les établissements. La gestion du temps, calée sur une durée d'acquisition de

compétence plutôt que sur un calendrier, est également une piste de développement égalitaire, au final. Mais sa mise en œuvre pratique est souvent difficile. L'adaptation de l'école aux élèves est certainement le 'leitmotiv' à encourager, en maintenant des moyens convenables.

Concernant ensuite la mixité et la ségrégation sociale, culturelle ou religieuse, nous pouvons constater que généralement l'égalité scolaire est en avance sur l'égalité de la société. La majorité des formations est ouverte à tous, par contre les inégalités de traitement à la sortie du système scolaire est elle bien réelle et manque encore très souvent de reconnaissance donc de traitement. Le système scolaire actuel n'est pas ségrégationniste par contre, le milieu social est souvent une source d'inégalité. Est-ce à l'éducation nationale de palier ces inégalités ? Peut-être pas, car là encore c'est parfois le travail d'un autre ministère ou d'une autre structure qui n'est pas fait (équipement, transport, aides sociales, ...)

Concernant les aides matérielles qui pourraient découler du classement d'un établissement en ZEP lorsque certains critères le démontrent, la dédramatisation politique d'un tel classement permettrait parfois à certains établissements de bénéficier de moyens accrus.

En conclusion, nous n'avons pas beaucoup parlé de l'égalité mais des inégalités... qui sont extrêmement diverses (milieu social, santé, prévention, moyens, administratives, géographiques). Parfois, elles sont strictement du ressort de l'école, souvent elles résultent d'inégalités extérieures. L'une des pistes qui nous est apparue est de faire travailler les interlocuteurs ensemble : Equipements, régions, départements, collectivités locales, ministère des affaires sociales, ministère des transports, en visant à combattre les inégalités sur les racines et non en voulant les rattraper uniquement dans le milieu scolaire. Ce dialogue serait certainement également le garant de la prise en compte des préoccupations des uns et des autres plutôt que de plâtrer un morceau du problème.

Socle commun : Les matières fondamentales

Adapter l'école à la société

Développer une ouverture d'esprit

1- Maîtrise de la langue orale et écrite avec un **renforcement au niveau de la communication**

2- Les langues :

 langues vivantes, notamment pour l'anglais **l'oral doit être renforcé et les évaluations devront être principalement orales quelque soit le niveau**

 langues régionales, elles font partie d'un panier culturel et sont optionnelles

 langues anciennes, elles sont **un outil pour d'autres matières** et sont optionnelles

3- Sciences expérimentales et technologie

4- Mathématiques : c'est une discipline de réflexion, de raisonnement et d'application, c'est **un outil pour les sciences expérimentales et la technologie**

5- Education artistique : arts plastiques, travaux manuels, éducation musicale font aussi **partie d'un panier culturel**

6- L'informatique : c'est **un outil pour toutes les matières** mais il ne doit pas y avoir d'évaluation à la fin de l'école primaire(**suppression du B2I**)

7- EPS

La priorité

Au niveau de l'enseignement des langues vivantes et notamment de l'anglais, il doit y avoir un renforcement de l'oral et l'évaluation doit être en priorité, une évaluation orale quelque soit le niveau d'enseignement.

Les souhaits

- ◆ Plus de cohérence entre le primaire et le collège
- ◆ Amélioration du travail en équipe au sein du système éducatif
- ◆ Communication entre les disciplines, passerelle entre les matières
- ◆ Par rapport à un programme national, ajustement des compétences suivant les conditions sociales locales et les besoins des écoles
- ◆ Mise en place d'un support affirmé des réseaux d'aide pour les élèves en difficulté
- ◆ Amélioration des règles de vie au sein des établissements: mise en place de contrats avec obligation pour les élèves, les parents et les enseignants

Sujet n° 13 : Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

La détection des élèves en grande difficulté se fait dès l'entrée en classe maternelle par les enseignants. Tous les enseignants participant à ce groupe de travail notent que les difficultés une fois relevées ne sont que rarement prises en charge hors l'école (pédopsychiatrie, orthophonie etc) .Le problème vient donc de l'absence de prise en charge de ces élèves au niveau médical et social, absence due au manque de moyens humains et à l'éloignement géographique.

Les structures existantes dans l'Education Nationale pourraient donner d'excellents résultats si elles ne fonctionnaient pas au ralenti par manque de moyens (ex RASED au primaire et soutien et consolidation au collège).

Il faudrait limiter géographiquement le domaine d'intervention du RASED pour qu'il soit plus efficace. Le principe du RASED pourrait être intéressant au collège. Clis, Erea, Ime et Segpa n'offrent pas assez de places et nombre d'enfants en difficulté sont « obligés » d'aller au collège pour y suivre un enseignement unique ; le retour aux classes de transition et de perfectionnement, aux classes technologiques pourrait être une solution en prenant garde de ne pas faire de classes « ghettos ».

La concertation primaire/collège et collège/lycée est primordiale, surtout si les enseignants ont eu besoin de « prendre du temps » pour aborder le programme avec les élèves en difficulté ; il faudrait parfois réadapter les programmes de la maternelle jusqu'au lycée.

Pour un travail efficace avec ce type d'élèves, il faut que les enseignants soient volontaires, formés sur leur temps de travail, stables dans l'établissement et reconnus pour ce travail spécifique (notamment financièrement).

Attribuer plus de moyens humains et financiers aux structures d'aide existantes dans et hors l'école (scolaires, médicales et sociales) pour une prise en charge globale des enfants en difficulté de la maternelle jusqu'au lycée.

REUNION DE COLLEGE PUBLIC

Sujet traité : n° 18 – Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

Priorité pour l'école :

L'Etat doit assurer les moyens de ses décisions en matière d'éducation nationale. La décentralisation doit seulement permettre de mieux organiser leurs applications.

Remarques complémentaires sur le débat :

- Le rôle de la décentralisation, sa définition au niveau de la Presqu'île de Crozon (pouvoirs, moyens en fonction des niveaux des écoles).
- Le sens de « Education Nationale », la vie de l'école ou du collège au niveau communal.
- Est-ce un projet qu'on voudrait « faire passer en force »
- L'Etat doit garder son devoir de péréquation
- Il est dommage que cette question, comme la plupart des autres d'ailleurs, soit un peu trop orientée
- Est-ce d'abord une décentralisation financière, de compétences, et donc un transfert supplémentaire de l'Etat vers les collectivités. Les écarts, actuellement, sont déjà de 1 à 10 sur l'ensemble du Finistère.
- Crainte : diminution des moyens (en personnel) par l'Etat et répartition au niveau national de l'excédent éventuel de moyens.
- Les petites écoles risquent de faire les frais de cette décentralisation (une France qui partirait « en quenouille »).
- Le désengagement de l'Etat, comme par exemple la déscolarisation des enfants de deux ans. La récupération des postes d'enseignants libérés en conséquence.
- Ces mêmes enfants de deux ans, pour une grande majorité, se retrouveraient en crèche. Qui paiera la mise en place de ces crèches ? (difficultés financières supplémentaires pour les familles).
- Une formation orientée en fonction de la situation économique de la Région. Dans ce cas, définition exacte du rôle de chacun, Etat, Région, Communes, (l'exemple cité ici est celui de la connexion des écoles à Internet : « On décide en haut, mais qui va payer ? »
- Les problèmes financiers, personnels, équipements...L'infirmière scolaire, l'assistante sociale, la psychologue scolaire..Toutes ces personnes sont déjà pratiquement absentes des établissements scolaires actuellement.
- L'Etat contrôlera-t-il les dérapage éventuels de l'élu local. Des situation financières et en personnels qui pourraient évoluer dans telle ou telle direction, en fonction d'une élection (nationale, régionale, communale)

Par ailleurs, d'autres interrogations ont été soulevées : comme la répartition des moyens entre le public et le privé, les problèmes de ce même service public en milieu rural, « en tant que citoyen français, chaque enfant doit avoir les mêmes moyens pour sa scolarité ».

La définition du mot « efficacité » : ce mot voudrait-il aussi signifier « rentabilité » pour l'Etat.

L'année dernière, il avait été « imposé » aux communes l'achat de livres de lectures pour les écoles. Depuis cette « imposition » est quelque peu tombée aux oubliettes, mais les conséquences financières restent à la charge des communes. Quel sera le rôle de l'Etat dans de telles démarches ?

Par ailleurs, l'ensemble des participants au débat ne souhaitent pas une décentralisation à la va-vite. Si décentralisation il y a, on met certes les moyens, mais l'Etat doit devoir garder une mainmise sur une certaine forme de gestion.